



Le magazine d'information de CTC

entreprise



UN EXOSQUELETTE DE PORTAGE

P. 10

sommaire

- p. 3 **Édito**
- p. 3 **Actualités**
- p. 5 **CTC séminaires**

Normalisation & Réglementation

- p. 6 **Normalisation : bilan 2019**

R&D Innovation

- p. 10 **Un exosquelette de portage adapté à la filière cuir**
- p. 14 **Allergènes dans les cuirs et textiles : prochaine cible de REACH**

Emploi & Formation

- p. 18 **3 questions à J.M. Weston**

Mode & Design

- p. 20 **Regard sur...
Première Vision Leather**

Promotion filière

- p. 22 **L'AFTIC : un réseau technique et dynamique!**

Intelligence économique

- p. 24 **Veille brevet**
- p. 25 **CTC infos de veille**
- p. 26 **Livres**

Publication financée à l'aide de la taxe fiscale affectée aux industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie et diffusée gratuitement auprès des Entreprises Membres de CTC.

Édité par CTC, Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE) Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie, 4, rue Hermann Frenkel, 69367 Lyon cedex 07, Tél.: 04 72 76 10 10, ctclyon@ctcgroupe.com - **N° de siren** : 775649726 - **Code NAF** : 911C - **ISSN** n° 0758 6930 - **Dépôt légal** : janvier 2019 - **Directeur de publication** : Frédéric Gaudin, fgaudin@ctcgroupe.com - **Rédactrice en chef** : Bénédicte Vermerie, bvermerie@ctcgroupe.com - **Secrétariat de rédaction** : Agathe Chauplannaz - **Création graphique** : Sarah Simone - **Abonnements** : Agathe Chauplannaz, achauplannaz@ctcgroupe.com - **Impression** : Imprimerie Lamazière - 69150 Décines.

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Céline Astruc, Christophe Broquet, Jean-Claude Cannot, Christophe Cumin, Jérôme Darragon, Florence Ferrari, Gilles Lapierre (Weston), Françoise Nicolas, Thierry Voisin.

© Tous droits de reproduction réservés. La reproduction, même partielle, des textes, photos et illustrations du présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

Photos © CTC sauf mentions contraires.

Voulez-vous désormais recevoir votre "CTC entreprise" par mail?
Contactez : achauplannaz@ctcgroupe.com

Bulletin d'abonnement Gratuit pour les Entreprises Membres!

Bulletin à renvoyer à :

CTC Centre de Documentation / Agathe Chauplannaz
4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10 - Fax : +33 (0)4 72 76 10 00

achauplannaz@ctcgroupe.com

Oui, je souhaite m'abonner à CTC entreprise pour une durée de 1 an

- en version papier
- en version PDF

Je suis une Entreprise Membre, mon abonnement est gratuit

Je ne suis pas Entreprise Membre

- France : 110 euros TTC (104,27 euros HT)
- Étranger : 160 euros

Je joins mon règlement

- par chèque bancaire à l'ordre de CTC
- par virement bancaire à l'ordre de CTC, CIC Lyonnaise de Banque. IBAN FR76 1009 6185 0600 0247 5080 121
- par carte bancaire sur www.myctc.fr/ctc-entreprise

Société :

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

Date : Signature :

ÉDITO



Frédéric Gaudin
Directeur général

À la date du 2 avril à laquelle j'écris cet édit, le Covid-19 a considérablement progressé. 550 000 personnes ont été contaminées dans le monde.

Notre filière est durement impactée. En ce qui concerne CTC Groupe, nous sommes très heureux d'affirmer qu'à ce stade, nous n'avons a priori aucun cas de Covid-19 à déplorer dans l'entreprise, ni en France, ni en Chine, ni au Vietnam. C'est un élément très positif que l'on doit à notre respect des gestes barrières.

Nous venons de passer le cap des 10 jours en télétravail (100 collaborateurs), garde d'enfant (20 collaborateurs) ou activité partielle (60 collaborateurs). La résilience que nous avons démontrée nous a permis de continuer l'activité, c'est aussi un élément très positif.

Toutefois, le niveau d'activité que nous avons maintenu ne sera pas suffisant pour atténuer la baisse des ressources, qui nous impactera à la fois sur la collecte de Taxe Fiscale Affectée et le chiffre d'affaires. Sans aucune visibilité, nous estimons que la perte de ressources annuelles marchandes et non marchandes devrait être supérieure à 3 millions d'euros.

Tout doit être fait pour réduire ce gap très significatif.

Ainsi, en premier lieu, en prenant toute les mesures de sécurité recommandées par le gouvernement, et bien au-delà, nous avons décidé de réouvrir, le service prélèvement le 30 mars et le laboratoire environnement le 31 mars. Nos clients ont effectivement continué à travailler, et le volume d'activité uniquement réalisable sur site justifie la présence à CTC Lyon (Gerland) d'une quinzaine de nos collaborateurs. Je tiens à les remercier pour la confiance qu'ils ont accordé à CTC dans sa capacité à sécuriser des conditions sanitaires de reprise adaptées.

En fonction de l'expérience que nous acquerrons la semaine prochaine, et de l'évolution du volume d'activité, nous étudierons la possibilité de rouvrir sur site, le labo physique (14/04), le labo chimie (20/04), le développement de méthodes et la tannerie. Quoiqu'il en soit notre politique restera de ne réserver la présence sur site qu'aux personnes qui auraient une activité suffisante et qui ne peut pas se réaliser en télétravail.

Ainsi, ce "CTC entreprise" du mois d'avril reste une belle démonstration de continuité d'activité de CTC ; même en mode "dégradé", CTC reste actif et en soutien de sa filière. Bonne lecture.

ACTUALITÉS



ANTICIPEZ VOS TRANSFERTS DE SAVOIR-FAIRE

Et si vous anticipiez vos opérations de transfert de savoir-faire stratégiques ?

Avec la reprise progressive de l'activité, le maintien des compétences dans les entreprises sera encore plus déterminant.

À la demande de la filière cuir, CTC lance en 2020 Cuir & Savoir-faire. Ce nouveau dispositif est simple et structuré. Il vise à financer des actions de formation de pérennisation des savoir-faire à hauteur de 7000 € HT/an et par entreprise. Il s'adresse

à toutes les Entreprises Membres de CTC et particulièrement les TPE/PME.

Les métiers concernés portent sur la mise au point, la conception ou la fabrication d'articles, le classement et le tri des peaux et cuirs, l'acquisition de nouvelles compétences en conception-production numérique.

Vos actions de formation doivent être réalisées en France. Le financement porte sur les frais de personnel relatifs au temps passé par le formateur interne ou le coût de la prestation externe si l'entreprise passe par un formateur extérieur.

CTC peut assurer un accompagnement technique et pédagogique pour préparer vos plans de formation.

Vous êtes intéressé ? Retrouvez sur : www.ctc-services.org/cuir-savoir-faire les éléments de présentation du dispositif et le dossier de demande de subventions.

Vous souhaitez savoir si cette mesure s'applique à votre entreprise ? Être accompagné dans votre demande ? Contactez : Christophe Broquet, Chef de projets Entreprises Membres em@ctcgrupe.com

Voulez-vous recevoir votre "CTC entreprise" par mail?

Contact :
achauplannaz@ctc groupe.com

SIGNATURE DU COP : TEMPS FORT POUR NOTRE FILIÈRE

Le 18 février 2020, a eu lieu à Bercy la signature des contrats d'objectifs et de performance des centres techniques industriels et des comités professionnels de développement économique, en présence de Madame Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Bruno Le Maire.

Un moment fort pour notre filière! Ce document, élaboré en lien avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) et les différentes fédérations et institutions, fixe les axes stratégiques de CTC et notre feuille de route pour la période 2020-2023. Cet engagement mutuel a permis au gouvernement de réaffirmer son soutien à notre secteur industriel, dont tous les acteurs étaient présents pour cette signature.



© FFC
Franck Boehly (CNC), Agnès Pannier-Runacher et Frédéric Gaudin (CTC)

LAURÉATS DES BOURSES DE RECHERCHE IUR 2020

Le comité de sélection de l'IULTCS Research Commission (IUR) a dévoilé le nom des lauréats des bourses de recherche IUR 2020 décernées à trois scientifiques de moins de 35 ans. Thierry Poncet, responsable du département cuir à CTC faisait partie du comité de sélection. Ces bourses contribuent à soutenir le travail des jeunes talents dans le secteur du cuir.

Trois catégories sont subventionnées :

1. Recherche sur le cuir;
2. Machinerie / équipement;
3. Durabilité / environnement.

Les lauréats par catégorie sont :

1. Dr Megha Mehta, de l'Association néo-zélandaise de recherche sur le cuir et les chaussures (LASRA), pour son projet "Étudier les différences structurelles des cuirs et

peaux tout au long des différentes étapes de traitement";

2. Nilay Ork Efendioglu, de l'Université d'Ege en Turquie, pour son projet "Déterminer les propriétés du cuir requises pour les programmes de simulation 3D et obtenir des visualisations réalistes";

3. Wenkai Zhang, également de l'Association néo-zélandaise (LASRA), pour son projet "Le sort des biocides utilisés dans l'industrie du cuir et leur impact environnemental".

L'IULTCS a hâte de voir les résultats de ces projets, qui contribuent à élargir les connaissances de la filière cuir.



www.iultcs.org

CONCOURS TALENTS DE MODE 2020, 14^E ÉDITION



Créé par le Village des Créateurs, Talents de Mode est l'un des concours de mode dont le rayonnement ne cesse de grandir. Ce concours s'adresse aux jeunes créateurs désirant bénéficier d'un appui de professionnels pour développer leur marque.

Nouveauté cette année, le concours ne s'adresse qu'aux entreprises de mode de moins de cinq ans d'existence. Quatre prix conséquents seront décernés en 2020 :

- Le Prix Résidence d'une valeur de 33 000 €;
- Le Prix Innovation d'une valeur de 18 000 €;
- Le Prix Spécial du jury d'une valeur de 13 000 €;
- Le Prix du Public décerné par la communauté digitale via les réseaux sociaux. Réservé aux candidats finalistes.

Grâce à son accompagnement efficace centré sur l'entreprise, ses différents partenariats et sa mise en réseau avec les acteurs essentiels du secteur, Talents de Mode s'impose aujourd'hui pour tout jeune entrepreneur ou créateur de mode, comme une excellente opportunité de développer son activité et sa marque dans des conditions optimales. La proclamation des résultats et la remise des prix sont prévues le 4 juin, sous la présidence de Thomas Huriez, directeur et fondateur de la marque 1083.

www.talentsdemode.com

CONCOURS TALON DE CRISTAL 2020, 30^E ÉDITION

Le Centre National du Cuir et de la Chaussure tunisien (CNCC), en collaboration avec la Fédération Nationale du Cuir et de la Chaussure (FNCC) et ses homologues français, italiens et espagnols, organise la 30^e édition du concours euro-méditerranéen le Talon de Cristal, les 22 et 23 avril 2020, à la Cité de la Culture de Tunis, sur le thème "Empreintes printanières". Ce concours est ouvert aux étudiants du domaine du design et du modélisme, aux institutions et écoles spécialisées ou de formation, qu'elles soient publiques ou privées. CTC soutient fidèlement cet événement créatif et participe aux dotations remises aux différents gagnants.

www.cnccleather.nat.tn



"BAGS : INSIDE OUT" VICTORIA & ALBERT MUSEUM LONDON

L'icône sac baguette de Fendi, une malle Louis Vuitton datant du début du XX^e siècle, un sac à dos Stella McCartney conçu à partir de déchets récupérés des océans : tous ces accessoires seront réunis au Victoria & Albert Museum à Londres, dans le cadre de l'événement "Bags : Inside Out", consacré aux sacs de luxe dans l'histoire de la mode. Des créations uniques ayant appartenu à Winston Churchill, Margaret Thatcher ou encore à Sarah Jessica Parker seront ainsi présentées au public lors de cette manifestation exceptionnelle, riche de plus de 300 pièces.



© Victoria and Albert Museum

Victoria & Albert Museum
Cromwell Road, Knightsbridge, Londres
Du 25 avril 2020 au 31 janvier 2021

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Jeudi 15 octobre 2020 - Paris

BUREAU CTC

> Jeudi 23 avril 2020 - Paris

> Mercredi 14 octobre 2020 - Paris

> Jeudi 19 novembre 2020 - Paris

> Jeudi 10 décembre 2020 - Lyon

CONSEIL D'ADMINISTRATION CTC

> Jeudi 28 mai 2020 - Paris

> Mardi 30 juin 2020 - Lyon

(renouvellement du CA)

> Jeudi 10 décembre 2020 - Lyon

MODE & DESIGN

Séminaires

TENDANCES A/H 21-22

► MAROQUINERIE GANTERIE H/F

2 juin 2020 - Paris - 10h

4 juin 2020 - Cholet - 14h

12 juin 2020 - Graulhet - 10h

23 juin 2020 - Montbéliard - 10h

► MAROQUINERIE GANTERIE CHAUSSURE H/F

8 juin 2020 - Lyon - 14h

9 juin 2020 - Romans - 10h

25 juin 2020 - Saint-Junien - 14h

► UNIVERS ENFANT

2 juin 2020 - Paris - 10h

4 juin 2020 - Cholet - 14h

► CHAUSSURE H/F

2 juin 2020 - Paris - 14h

4 juin 2020 - Cholet - 9h30

► CHAUSSANT H/F/E/S

25 juin 2020 - Angoulême - 14h

Webinaires

TENDANCES A/H 21-22

► AVANT-PREMIÈRE SAISONNIÈRE

17 avril 2020 - 10h

► COULEURS MATIÈRES

(spécial secteur tannerie/mégisserie)

20 avril 2020 - 10h (sociologie)

21 avril 2020 - 10h (tendances cuir)

Les séminaires et webinaires sont **gratuits et réservés** aux Entreprises Membres cotisant à la taxe fiscale affectée.

> séminaires et webinaires Innovation

Christophe Broquet - 04 72 76 10 15

em@ctcgroupe.com

> séminaires et webinaires Mode & Design

Claire Dillon Corneck - 01 44 71 71 94

cdilloncorneck@ctcgroupe.com

H/F/E/S : Homme / Femme / Enfant / Senior

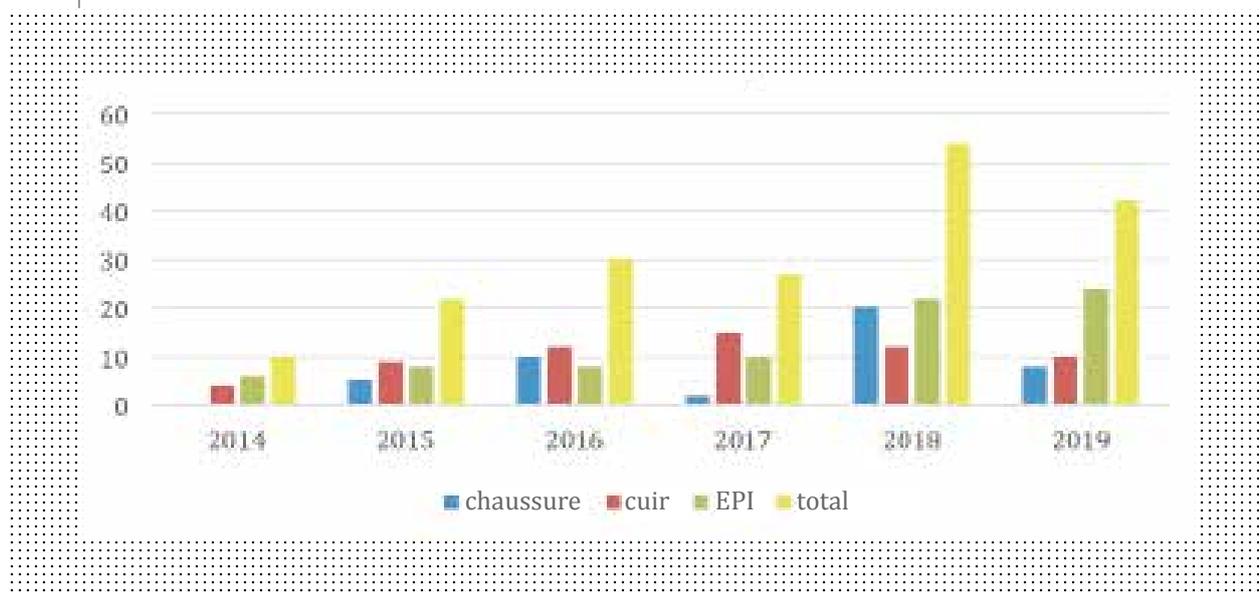


Séminaire Mode P/E 21 - Cholet - Janvier 2020

Normalisation : bilan 2019

La tannerie est l'un des secteurs industriels précurseurs en termes de normalisation. L'utilisation des normes y est permanente et ancienne. L'utilisation de la norme s'est également généralisée pour l'industrie de la chaussure. Pour les équipements de protection individuelle, les normes donnant présomption de conformité au règlement européen 2016/425 sont quasiment d'application obligatoires. Cet article présente un bilan des principales évolutions intervenues en normalisation en 2019, ainsi qu'un tableau récapitulatif des différentes normes publiées.

Parution annuelle de normes pour la filière cuir



CHAUSSURE

Les travaux mondiaux (ISO TC 216) et européens (CEN TC 309) sont totalement liés et tous les nouveaux projets sont communs. La rationalisation des différentes normes européennes (EN) et mondiales (ISO) s'est poursuivie avec la révision de six normes en 2019.

L'innocuité reste l'un des sujets prioritaires et plusieurs méthodes d'analyses chimiques sont en développement, pour les phtalates, le diméthylformamide et les métaux lourds.

La méthode concernant la détermination des nitrosamines (EN ISO 19577) a été publiée en 2019. Pour les fluoro-carbonés (PFOS, PFOA et dérivés), un groupe de travail réunissant les spécialistes cuir, textile et chaussure a été constitué durant toute l'année 2019, à l'initiative de la chaussure. L'objectif de ce groupe est de définir une liste commune de substances et des protocoles d'analyses communs pour les biens de consommation en général.

Une nouvelle méthode a été publiée pour l'évaluation de l'activité antifongique en chaussure, l'EN ISO 20150.

CUIR

La collaboration entre l'IULTCS, le CEN et l'ISO se poursuit et de nombreuses normes ont été révisées en 2019 : trois sur les essais physiques, sept sur les analyses chimiques. Des travaux de révision ont été lancés concernant la norme EN ISO 17226-1 : 2019 (détermination du formaldéhyde dans les cuirs). Récemment, sont apparus sur le marché de nouveaux cuirs contenant de nouvelles résines. Les premières analyses de formaldéhyde ont donné des résultats très surprenants : des faux positifs liés aux conditions d'extraction. Des travaux de recherche impliquant les laboratoires cuir européens ont permis de résoudre ce biais et une norme révisée devrait être publiée courant 2020. De nombreux projets sont actuellement en développement et devraient être publiés en 2020. Parmi les plus représentatifs, on peut noter :

- ISO FDIS 13365 : détermination des biocides (TCMTB, MEK, OIT, OPP) ;
- pr EN ISO 18219 : détermination des chloro-paraffines à chaînes courtes et moyennes ;



shutterstock © Oksana Tysovska

De nombreuses normes cuir ont été révisées en 2019

- pr EN ISO 17234-1 : détermination des amines aromatiques (colorant azoïques);
- pr EN ISO 3376 : détermination de la force à la rupture et du pourcentage d'élongation;
- pr EN ISO 5402-1 : détermination de la résistance à la flexion (flexomètre Bally).

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Depuis le 21 avril 2019, seul le nouveau règlement européen 2016/425/UE est applicable pour délivrer le marquage CE aux EPI. Les normes européennes EPI ne sont pas strictement obligatoires. Mais certaines d'entre elles sont incontournables, car elles donnent prescription de conformité à la législation européenne. Elles sont publiées au "Journal officiel de l'Union européenne" et elles sont donc prioritairement utilisées par les organismes notifiés pour délivrer les attestations CE de type.

D'un point de vue général, une grande majorité des normes applicables actuellement fait encore référence à la directive EPI. Il est clair que, dans les années à venir, toutes

les normes EPI devront être révisées pour les associer au nouveau règlement 2016/425.

Gants de protection

L'EN 407 (gants pour les risques thermiques) et l'EN ISO 21420 (exigences générales pour les gants EPI) ont été acceptées au vote formel, et seuls des retards administratifs expliquent qu'elles ne seront publiées qu'en 2020. La normalisation américaine a également publié de nouvelles méthodes d'essai pour évaluer la résistance des gants mécaniques aux piqûres d'aiguilles et aux chocs.

Les travaux d'amélioration de la méthode d'essai ISO 13997 ("Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants") se poursuivent pour une meilleure définition :

- du néoprène de référence qui permet l'étalonnage de la méthode;
- des tranchants des lames d'essais, afin de garantir une plus grande homogénéité dimensionnelle;
- de la machine d'essai, le TDM, en particulier en améliorant le portoir d'échantillon.



Adobe Stock © R. Gino Santa Maria

La norme permettant l'évaluation de la résistance au glissement est l'EN ISO 13287

Chaussures EPI

Les normes EN ISO 22568, parties 1 à 4 (embouts et inserts anti-perforation), ont été publiées en avril 2019. La partie 4 (inserts non métalliques) reste néanmoins en développement. Les exigences qu'elle définit semblent irréalistes par rapport aux produits disponibles actuellement sur le marché. Ces quatre normes ne sont quasiment pas utilisées pour l'instant ; il faudra attendre la publication des nouvelles normes d'exigence, les EN ISO 20345-20346-20347, en 2021, pour les appliquer.

La norme permettant l'évaluation de la résistance au glissement, l'EN ISO 13287, a été publiée en octobre 2019 après révision. Si cette méthode d'essai évolue peu, les changements concernant la glissance seront principalement dans les normes d'exigences qui seront à l'enquête en 2020.

Vêtement de sécurité

Les risques motocyclistes

La série EN ISO 17092 (parties 1 à 6), concernant les vêtements motocyclistes, a été acceptée au vote formel. Les normes seront publiées en 2020 et, à terme, elles donneront présomption de conformité au règlement européen EPI.

EPI destinés aux agriculteurs

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Agriculture travaille sur l'amélioration de la protection des agriculteurs, en particulier à l'exposition aux pesticides. CTC a été associé à différents projets de recherche qui ont permis la mise en place de plusieurs normes. En particulier, en 2019,

l'ISO 18889 pour les gants résistant aux risques pesticides a été publiée.

TEXTILE HABILLEMENT

Le tableau en page 9 présente les normes publiées en 2019 et fréquemment utilisées dans la filière cuir. Là encore, l'innocuité représente une part très importante des travaux (plomb, diméthylfumarate, diméthylformamide, hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc.).

L'intégration dans l'annexe XVII de REACH d'une liste de substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques susceptibles d'être présentes dans les textiles, renforce cette situation avec sa mise en application en novembre 2020.



Dr Jean-Claude Cannot

Directeur technique, normalisation et certification

jccannot@ctcgroupe.com

Vous souhaitez plus d'informations sur
la normalisation et l'action de CTC ?

Vous souhaitez connaître les dates des prochaines
réunions des comités techniques du CEN ou de l'ISO ?

norm@ctcgroupe.com

► LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2019

Référence	Date	Titre
CHAUSSURE		
NF ISO 9523	août-19	Chaussures de ski de randonnée pour adultes - Zone de contact avec les fixations de skis de randonnée - Exigences et méthodes d'essai
NF EN ISO 17696	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai des tiges, des doublures et des premières de propreté - Résistance à la déchirure
NF EN ISO 17700	sept-19	Chaussures - Méthodes d'essai des composants de la tige et des premières de propreté - Solidité des coloris au frottement et à l'exsudation
NF EN ISO 18895	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai pour cambrions - Résistance à la fatigue
NF EN ISO 19577	déc-19	Chaussure - Substances critiques potentiellement présentes dans les chaussures et les composants de chaussure - Détermination des nitrosamines
NF EN ISO 20150	févr-19	Chaussures et composants de chaussures - Méthode de test d'épreuve quantitatif pour évaluer l'activité antifongique
NF EN ISO 20535	juil-19	Chaussures - Méthodes d'essai relatives aux premières de montage et de propreté - Variations dimensionnelles après un cycle de mouillage et de séchage
NF EN ISO 22653	juin-19	Chaussures - Méthodes d'essai pour la doublure et pour la première de propreté - Frottement statique
CUIR		
NF EN ISO 5398-4	févr-19	Cuir - Dosage chimique de l'oxyde de chrome - Partie 4 : quantification par plasma à couplage inductif (ICP)
NF EN ISO 17072-1	avr-19	Cuir - Détermination chimique de la teneur en métal - Partie 1 : métaux extractibles
NF EN ISO 17072-2	avr-19	Cuir - Détermination chimique de la teneur en métal - Partie 2 : teneur totale en métaux
NF EN ISO 17226-1	févr-19	Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde - Partie 1 : méthode par chromatographie en phase liquide à haute performance
NF EN ISO 17226-2	févr-19	Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde - Partie 2 : méthode par analyse colorimétrique
NF EN ISO 18218-2	juil-19	Cuir - Détermination des alkylphénols éthoxylés - Partie 2 : méthode indirecte
NF EN ISO 22700	avr-19	Cuir - Mesurage de la couleur et des écarts de couleur des cuirs finis
NF EN ISO 23702-1	janv-19	Cuir - Fluor organique - Partie 1 : détermination de la teneur en composés non volatils par une méthode d'extraction utilisant la chromatographie en phase liquide couplée à un détecteur par spectrométrie de masse en tandem (LC-MS/MS)
NF EN ISO 23910	juin-19	Cuir - Essais physiques et mécaniques - Mesurage de la résistance à l'arrachement au point de couture
NF EN ISO 26082-1	avr-19	Cuir - Méthodes d'essai physique et mécanique de détermination de la salissure - Partie 1 : méthode par frottement (Martindale)
EPI		
NF EN ISO 13287	oct-19	Équipement de protection individuelle - Chaussures - Méthode d'essai pour la résistance au glissement
NF EN ISO 22568-1	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour l'évaluation de composants de chaussure - Partie 1 : embouts métalliques
NF EN ISO 22568-2	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour l'évaluation de composants de chaussure - Partie 2 : embouts non métalliques
NF EN ISO 22568-3	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour les composants de chaussure - Partie 3 : inserts anti-perforation métalliques
NF EN ISO 22568-4	avr-19	Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour les composants de chaussure - Partie 4 : insert anti-perforation non métallique
ISEA 138	juil-19	American National Standard for Performance and Classification for Impact-Resistant Gloves
NF EN ISO 374-2	oct-19	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 2 : détermination de la résistance à la pénétration
NF EN ISO 374-4	oct-19	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 4 : détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques
ASTM 2878	oct-19	Standard Test Method for Protective Clothing Material Resistance to Hypodermic Needle Puncture
NF EN ISO 10819/A1	févr-19	Gant - Vibrations et chocs mécaniques - Vibrations main-bras - Mesurage et évaluation du facteur de transmission des vibrations par les gants à la paume de la main - Amendement 1
EN 16523-1+A1	janv-19	Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 1 : perméation par des produits chimiques liquides potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu - amendement 1
EN 16523-2+A1	janv-19	Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 2 : perméation par des produits chimiques gazeux potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu - amendement 1
ISO 18889	avr-19	Gant de protection pour les opérateurs manipulant des pesticides et les travailleurs de rentrée - Exigences de performances - Gant de protection pour les opérateurs manipulant des pesticides - exigences de performance
NF EN 343	mars-19	Habillement de protection - Protection contre la pluie
NF EN 510	nov-19	Spécification pour l'habillement de protection destiné à être utilisé en cas de risque de happement par des pièces de machines en mouvement
NF EN 943-1+A1	mars-19	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 1 : exigences de performance des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz (type 1)
NF EN 943-2	mars-19	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 2 : exigences de performance des combinaisons de protections chimiques étanches aux gaz (Type 1) destinés aux équipes de secours (ET)
NF EN 1149-5	sept-19	Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception - Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception
NF EN ISO 27065/A1	oct-19	Habillement de protection - Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée - Amendement 1: Produit chimique de substitution d'essai (ISO 27065:2017/Amd 1:2019)
NF EN IEC 61482-1-1	août-19	Travaux sous tension - Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique Partie 1-1 : méthodes d'essai - Méthode 1 : détermination de la valeur assignée d'arc (ELIM, ATPV et/ou EBT) des matériaux pour vêtements et des vêtements de protection utilisant un arc ouvert
TEXTILE - HABILLEMENT		
XP G00-011	avr-19	Textiles et produits textiles - Allégations - Emploi des termes
NF EN ISO 105-A03	oct-19	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie A03 : échelle de gris pour l'évaluation des décolorations
NF EN 1833	2019	Textiles - analyses chimiques quantitatives parties 3-6-9-10-12-13-14-16-18-20-21-27
NF EN 16711-3	mai-19	Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 3 : dosage du plomb libéré par une solution de salive artificielle
NF EN 17130	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylfumarate (DMFu), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17131	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylformamide (DMF), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17132	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), méthode par chromatographie en phase gazeuse
NF EN 17134	juil-19	Textiles et produits textiles - Détermination de certains agents de conservation, méthode par chromatographie en phase liquide
NF EN ISO 18254-2	févr-19	Textiles - Méthode de détection et de détermination des alkylphénols éthoxylés (APEO) - Partie 2 : méthode utilisant la CLPN
NF EN ISO 21084	mars-19	Textiles - Méthode de détermination de la teneur en alkylphénols (AP)
DIVERS		
NF ISO 48-1	janv-19	Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la dureté - Partie 1 : introduction et lignes directrices - Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la dureté - Partie 1 : Introduction et guide
FD T90-523-2	oct-19	Qualité de l'eau - Guide d'échantillonnage pour le suivi de la qualité des eaux dans l'environnement - Partie 2 : échantillonnage d'eaux résiduelles

Un exosquelette de portage adapté à la filière cuir

Depuis plusieurs années, CTC réalise de nombreuses actions autour des exosquelettes, et a même fait plusieurs acquisitions afin de vérifier leur efficacité dans les conditions réelles d'utilisation (voir "CTC entreprise" de janvier-février 2018 et mai 2019).



L'exosquelette IP 29 en test dans l'entreprise CO.VI.CO

CONTEXTE DU PROJET ET CAHIER DES CHARGES

Trois catégories d'exosquelettes ont été évaluées, chacune destinée à soulager les postures "penché en avant" ou "bras au-dessus des épaules", ou les opérations de port de charges à bout de bras. Aucun de ces équipements n'était adapté à la demande de plus en plus pressante du secteur de la peau brute : un exosquelette de portage permettant de soulager les opérateurs qui effectuent les opérations de tri. D'autre part, le secteur de la logistique était également demandeur de ce type d'équipement, notamment pour les opérations de palettisation de cartons ou de chargement/déchargement de containers remplis de colis en vrac. CTC, conjointement avec Eram, est en train de répondre à cette

demande. CTC s'est aussi associé à quatre autres industriels de différents secteurs (chaussure, mais aussi automobile), pour faire développer par Gobio/Europe Technologie un exosquelette innovant dont la principale caractéristique est qu'il soit actif, c'est-à-dire activé à volonté par une source d'énergie extérieure, à savoir l'air comprimé. En effet, tous les autres exosquelettes du marché, à part ceux destinés au secteur médical, sont passifs c'est-à-dire qu'ils fonctionnent par retour d'effort d'un ressort, et c'est donc à l'opérateur à le comprimer après chaque manipulation. Cette technologie est acceptable tant que les charges ne sont pas trop élevées mais, au-dessus de 5 kg, il est préférable de passer à un système débrayable et actif.

Le projet s'appuie donc sur deux innovations majeures :

- **l'actionneur** repose sur un vérin textile particulièrement léger, délivrant une force de 10 daN (environ 10 kg) sous 6 bars de pression. Il est relié à un câble en acier gainé, qui passe au-dessus de l'épaule pour s'accrocher au niveau de la main de l'opérateur ;
- **la commande** repose sur des capteurs de pression, placés dans un gant, permettant d'activer le distributeur par liaison Wi-Fi. Plusieurs stratégies de prise ou de dépose sont possibles en fonction des doigts sollicités et en synchronisant ou non les gants entre eux.

Les principales caractéristiques de l'exosquelette sont :

- soulagement de la charge manipulée de 20 kg ;
- poids de l'équipement inférieur à 3 kg ;
- résistance en milieu humide et salin ;
- possibilité de rajouter un gant de travail étanche sur le gant de commande ;
- enfilage du harnais en moins d'une minute ;
- adapté aux morphologies masculine et féminine ;
- liberté de mouvement des bras de l'opérateur.

TESTS INDUSTRIELS

À ce jour, un négociant en peaux brutes (CO.VI.CO) avec la présence de la CARSAT Charente, un abattoir (SVA) et un tanneur (Tannerie Haas) ont tour à tour participé aux premiers essais et permis de faire évoluer le prototype. Les postes étaient similaires : il s'agissait de prélever une peau pliée sur une table ou sur une palette (à hauteur d'homme) et de l'empiler sur la palette correspondant au poids de la peau. Les opérateurs peuvent être amenés à alimenter jusqu'à une dizaine de palettes, ce qui nécessite des déplacements couvrant une zone d'environ 50 m². Le poids des peaux peut varier de 15 à 20 kg pour les veaux, mais les bovins peuvent peser 50 kg, voire plus pour les



L'IP 29 est testé par l'un des deux opérateurs chez SVA

taureaux. Dans le cas des bovins, deux opérateurs sont alors nécessaires pour les transporter.

Adaptabilité et efficacité de l'exosquelette

Ces deux points ont été validés par les opérateurs dès les premiers essais : ils ont pu constater à la fois sa légèreté, son faible encombrement et la facilité pour le régler et l'enfiler. Il se porte comme un sac à dos, avec une ceinture suffisamment large pour supporter le poids de la charge et assurer un maintien au plus près du corps.

L'efficacité est constatée en une fraction de seconde ; dès que l'opérateur saisit une peau, sa main est soulevée d'une vingtaine de centimètres avec une force de traction de 10 kg par bras.

C'est à ce moment-là que l'opérateur ressent un réel soulagement, sans pour autant être gêné par la pression du harnais sur ses épaules et sur ses hanches. À noter que les bras peuvent être soulevés indépendamment ou simultanément, suivant l'option choisie. Cette option permet de n'activer la commande que pendant les phases de portage, et non pendant les phases de pliage des peaux.

Dès qu'il ouvre les mains pour déposer sa charge, les vérins se relâchent et l'opérateur retrouve la totale liberté de ses mouvements.

Un autre effet positif a été constaté : il s'agit du maintien du dos provoqué par le harnais, qui incite l'opérateur à maintenir son dos droit, même quand il se penche au niveau du sol.

Alimentation pneumatique

Au départ du projet, une bouteille d'air comprimé avait été prévue. Mais son poids (4 kg) et la faible autonomie qu'elle procurait nous a incités à relier l'exosquelette au réseau d'air comprimé. Pour les opérations de tri de peaux, cette solution est tout à fait envisageable, à condition que cette alimentation soit aérienne. Par contre, pour évoluer dans un grand entrepôt ou pour décharger un container, une version électrique serait bien plus adaptée. Une pré-étude est actuellement en cours.

Les essais se font donc maintenant avec une perche placée dans le dos de l'opérateur et un tuyau spiralé relié à un équilibreur. Ce dispositif a été testé et convient avec un seul opérateur. Par contre, si plusieurs opérateurs doivent être équipés, il faudra que leurs déplacements soient bien coordonnés.

Bilan



La charge peut être portée au plus près du corps (Tanneries Haas)

S'il y a encore quelques années les exosquelettes étaient mal perçus et stigmatisants, force est de constater qu'ils sont de mieux en mieux admis par la société civile et rentrent progressivement dans les esprits. Les médias grand public en parlent de plus en plus, de même que la presse spécialisée et les institutions comme l'INRS, qui s'intéresse à ce sujet depuis longtemps et réalise des mesures biomécaniques afin de vérifier leur efficacité (voir leurs publications dans l'encadré).

Il est aujourd'hui acté que les exosquelettes sont avant tout destinés à préserver l'intégrité physique des opérateurs, et non pas à créer des "sur-hommes".

En 2019, un modèle d'exosquelette passif a été vendu à 150 exemplaires en France.



L'exosquelette est relié au réseau d'air comprimé (Tanneries Haas)



L'IP29 est un équipement compact, porté comme un sac à dos

SUITE DU PROJET

Les essais de l'IP29 se poursuivent, afin de vérifier la tenue dans le temps des différents composants et de rendre l'équipement le plus confortable possible, notamment au niveau des capteurs placés au bout des doigts.

Nous attendons également les résultats concernant les applications en logistique et le développement d'une version électrique, qui se fera sans doute prochainement. Nous vous tiendrons bien sûr informés des dernières évolutions de ce projet.



Jérôme Darragon
Chef de projets innovation et ergonomie
jdarragon@ctcgroupe.com

VOUS SOUHAITEZ VOUS ÉQUIPER D'EXOSQUELETES?

L'INRS met à votre disposition un ensemble de ressources pour mieux appréhender l'impact de ces nouvelles technologies sur la santé des travailleurs.

<http://www.inrs.fr/publications/essentiels/exosquelettes.html>

- Processus d'acceptabilité et d'acceptation des exosquelettes : évaluation par questionnaire. Article TF 274 (décembre 2019)
- Les exosquelettes, "Travail et sécurité" n° 810, 2019
- 10 idées reçues sur les exosquelettes. Brochure ED 6295 (mai 2018)
- Acquisition et intégration d'un exosquelette en entreprise. Brochure ED 6315 (décembre 2018)

Testez vos connaissances sur le CUIR



LES ABC DE CTC LE CUIR

Que savez-vous sur le cuir et sa fabrication ?



Vous êtes en contact quotidiennement avec du cuir, mais le connaissez-vous vraiment ?

CTC lance l'ABC du Cuir, le 1^{er} module interactif gratuit de formation en ligne sur le cuir.



En 10 minutes, découvrez la fabrication du cuir, depuis l'origine de la peau, en passant par le tannage, le finissage ou encore l'évaluation de son impact environnemental.



Séquences vidéo, infographies et animations : un module riche qui vous permet de visualiser un contenu de qualité proposé et validé par CTC.

Une évaluation en continu atteste de votre progression et un quiz général valide le niveau des connaissances acquises.



Démarrez votre session gratuite sur

www.ctc-services.org/abc-du-cuir

Allergènes dans les cuirs et textiles : prochaine cible de REACH

Afin de protéger les consommateurs des risques d'allergies cutanées, la France et la Suède ont déposé en 2019 une proposition de restriction visant à limiter la présence de toutes les substances allergènes dans les articles en textile et en cuir. CTC fait le point sur l'avancement de ce projet européen qui constitue un enjeu majeur pour la filière avec une potentielle augmentation significative du nombre de substances réglementées.

UN PROJET DE RESTRICTION PRÉPARÉ PAR LA FRANCE ET LA SUÈDE

Les instances françaises et suédoises ont mené pendant plusieurs années des travaux en parallèle pour préparer la proposition de restriction européenne soumise à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en avril 2019. Regardons dans le rétroviseur pour comprendre le contexte de ce projet.

En novembre 2014, face aux cas d'allergies et d'irritations cutanées en lien avec des vêtements et des chaussures rapportés par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), les ministères français en charge de la santé et de l'économie ont saisi l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) afin d'identifier les substances chimiques irritantes ou sensibilisantes cutanées, réglementées ou non, susceptibles d'être présentes dans ces articles. En 2018, l'ANSES a publié son rapport d'expertise présentant les résultats des travaux réalisés en trois temps : étude bibliographique scientifique, campagne d'analyses chimiques sur des vêtements et des chaussures, et étude biomédicale

à partir de cas réels de dermatites de contact reportées par des patients lors du port d'articles vestimentaires et chaussants.

En parallèle, en 2016, l'agence suédoise des produits chimiques (KemI) a réalisé une analyse des options de gestion des risques ou "Risk Management Option Analysis" (RMOA) dans le cadre du règlement européen REACH, afin de déterminer la meilleure mesure réglementaire à appliquer aux substances sensibilisantes cutanées dans les textiles. Le KemI conclut qu'une restriction à l'annexe XVII du règlement REACH serait l'approche la plus efficace pour réduire le risque d'allergies de contact en lien avec les articles textiles.

Sur la base de leurs travaux, l'ANSES et le KemI ont notifié l'ECHA en janvier 2018 de leur intention d'élaborer une proposition conjointe de restriction européenne. Des investigations complémentaires ont été menées au cours de l'année 2018 afin de finaliser la proposition, notamment via l'organisation de consultations des parties prenantes, dont un appel public à commentaires et preuves publié sur le site de l'ECHA de mai à septembre 2018.

Le projet franco-suédois de restriction des substances sensibilisantes cutanées dans les articles a été officiellement soumis à l'ECHA en avril 2019, en vue de définir une nouvelle entrée à l'annexe XVII du règlement REACH.

UN ENJEU MAJEUR POUR LA FILIÈRE

La proposition de restriction déposée par la France et la Suède vise à limiter la présence des substances allergènes dans les articles en textile, cuir, fourrures et peaux destinés au grand public. Elle couvre toutes les substances classées sensibilisantes cutanées de catégorie 1/1A/1B (ce sont les substances avec la mention de danger H317) au titre du règlement européen CLP (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n° 1272/2008) ainsi que quelques substances de la famille des colorants dispersés ayant des propriétés allergènes mais non officiellement classées selon CLP. Sont concernés les articles de type habillement et accessoires, chaussures, ou tout autre article en contact avec la peau dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation dans une mesure similaire aux vêtements (exemple : linge de lit, sac à main, sac à dos, bracelet-montre, etc.).



Adobe Stock © Pixel-Shot

L'habillement et les accessoires sont concernés par la proposition de restriction

Tableau 1 : seuils proposés par la France et la Suède en avril 2019

SUBSTANCES	TEXTILES	CUIRS, FOURRURES ET PEAUX
COMPOSÉS DU CHROME(VI)	1 mg/kg	1 mg/kg
NICKEL ET SES COMPOSÉS	130 mg/kg	110 mg/kg
COBALT ET SES COMPOSÉS	70 mg/kg	60 mg/kg
FORMALDÉHYDE	75 mg/kg	75 mg/kg
1,4 PARAPHÉNYLÈNE DIAMINE	250 mg/kg	210 mg/kg
COLORANTS DISPERSÉS (24 SUBSTANCES)	Interdit	Interdit
AUTRES SUBSTANCES CLASSÉES SENSIBILISANTES CUTANÉES	130 mg/kg	110 mg/kg

Les seuils de restriction proposés pour les articles mis sur le marché européen sont précisés dans le tableau 1. La France et la Suède annoncent un délai de 36 mois après publication au Journal officiel européen, pour l'entrée en application de ces seuils.

Ce projet constitue un changement significatif pour les articles de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, puisqu'il élargit considérablement le nombre de substances pour lesquelles les articles seraient soumis à des restrictions. À ce jour, les cuirs doivent respecter une dizaine de restrictions définies dans des règlements de l'Union européenne, dont les plus connues portent sur les amines aromatiques cancérigènes (22 substances avec un seuil de 30 mg/kg) et le chrome hexavalent (3 mg/kg).

Parmi les propositions de seuils et substances mentionnées dans le tableau 1 pour les cuirs :

- l'une est une modification du cadre existant : le chrome(VI), avec une diminution du seuil de 3 mg/kg à 1 mg/kg ;
- cinq sont nouvelles et bien définies : colorants dispersés, formaldéhyde, nickel, cobalt, 1,4 paraphénylène diamine ;
- l'une est nouvelle et mal définie, car le terme "autres substances classées sensibilisantes cutanées" ne renvoie à aucune liste précise dans l'annexe XVII du règlement REACH. Une forte communication a d'ailleurs été observée au moment du dépôt du projet en avril 2019, puisque sous cette mention pourraient être listées plus de mille substances. La lecture du projet et de ses annexes permet de relativiser ce nombre, et de se focaliser sur les substances allergènes pouvant être présentes dans les articles en cuir et textile. Ainsi, parmi les 1074 substances allergènes recensées dans le document franco-suédois (1050 substances officiellement classées sensibilisantes



Analyse d'échantillons textiles en laboratoire

cutanées dans le règlement CLP + 24 colorants dispersés avec des propriétés allergènes), 94 ont été identifiées comme pouvant être présentes dans les articles finis en textile, cuir, fourrures et peaux, ce qui reste tout de même un nombre conséquent de substances. Il convient en outre de noter que la liste des substances classées sensibilisantes cutanées au titre de CLP n'est pas figée, puisque la Commission européenne modifie régulièrement les annexes du règlement CLP pour tenir compte des nouvelles classifications harmonisées des substances chimiques ; cette liste pourrait donc s'allonger dans le futur.

Le projet prévoit des exemptions, dont l'une concerne les substances biocides. Il est proposé d'exclure du champ de la restriction les substances biocides classées allergènes (exemple : TCMTB n° CAS 21564-17-0) car leur utilisation biocide est déjà réglementée via le règlement européen n° 528/2012.

UNE PROCÉDURE EUROPÉENNE SUIVIE DE PRÈS PAR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE CUIR

Ce projet suit la procédure européenne classique de restriction dans le cadre de REACH. La consultation publique sur le dossier franco-suédois a été organisée par l'ECHA entre juin et décembre 2019. Elle a suscité une mobilisation significative afin de faire évoluer le projet avec des réponses de plusieurs représentants internationaux des secteurs de la tannerie, horlogerie, chaussure, habillement, etc. Globalement, les commentaires ne remettent pas en question l'existence du projet de restriction, mais demandent des modifications majeures, dont les suivantes intéressent tout particulièrement la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie :

- définition d'une liste restreinte de substances dont le

risque d'allergie via le contact cutané avec du cuir ou du textile est clairement établi, plutôt que de renvoyer à l'annexe du règlement CLP, qui ne prend en compte que le classement de dangerosité des substances, sans évaluer si l'exposition aux substances est possible pour un consommateur. Par ailleurs, le fait de renvoyer à une liste trop large pose problème quant au contrôle des substances dans les articles finis, puisqu'il n'existe pas à ce jour de normes d'analyse pour une très grande partie d'entre elles. Quand bien même certaines normes existent, plusieurs font l'objet de débat sur leur fiabilité. L'aspect économique est également largement évoqué dans les réponses à la consultation publique pour justifier la nécessité de restreindre le nombre de substances, afin de contenir l'augmentation des budgets de contrôle associés à la vérification de conformité (notamment pour les PME) ;

- modification du champ d'application concernant les matières qui est jugé trop restrictif, puisque ni les accessoires métalliques, ni les matières plastiques ne sont visés par ce projet, alors que leur présence dans les biens de consommation est tout aussi importante que celles du cuir et des textiles ;

- révision du seuil pour le chrome(VI) dans les cuirs : le projet propose un seuil de 1 mg/kg aussi bien pour les cuirs que pour les textiles. Pour mémoire, il existe déjà une contrainte européenne pour les cuirs dans l'annexe XVII de REACH, fixant un seuil à 3 mg/kg qui correspond à la limite de quantification officielle de la norme d'analyse ISO 17075. En proposant un seuil à 1 mg/kg dans le cuir, la question du contrôle se pose et par conséquent la capacité technique pour les laboratoires de descendre leur limite de quantification. Globalement, même si certains commentaires indiquent que, dans certaines conditions, il est possible d'abaisser cette limite de quantification, les commentaires alertent sur le fait que l'abaissement du seuil à 1 mg/kg est prématuré. Les moyens mis en œuvre pour faire l'analyse du chrome(VI) en routine ne sont pas suffisants pour envisager à court terme un abaissement du seuil à 1 mg/kg. La tendance est donc de s'opposer à l'abaissement du seuil pour le chrome(VI) dans les cuirs en maintenant le seuil à 3 mg/kg.

Les deux comités européens CER (comité d'évaluation des risques, RAC en anglais) et CASE (comité d'analyse socio-économique, SEAC en anglais) sont en cours d'élaboration de leurs avis sur le projet de restriction, en s'appuyant sur les éléments reçus pendant la consultation publique. Le premier évalue le caractère approprié de la proposition en matière de réduction des risques (substances visées, seuils, etc.), alors que le deuxième se concentre sur l'impact socio-économique de la future restriction. Les tendances issues des premières réunions de ces comités semblent indiquer un maintien de la liste ouverte des substances sur la base du classement CLP (ce qui ne va pas dans le sens de la majorité des commentaires émis), un élargissement du champ d'application pour viser tous les matériaux des articles de type vêtement et chaussure (cuir, textile, polymère, métal, etc.), et la volonté de définir des limites basses en se basant sur les seuils d'élicitation des réactions allergiques (c'est-à-dire, dans le mécanisme de l'allergie, la révélation de la réaction allergique chez une personne déjà sensibilisée suite à une nouvelle exposition au même allergène).



© European Chemicals Agency

Sous réserve du respect des échéances officielles de la procédure européenne de restriction, la proposition finale de modification de l'annexe XVII de REACH devrait être rédigée par la Commission européenne au cours du second semestre 2020, sur la base des avis du CER et du CASE. Les dernières étapes de la procédure (adoption puis publication au Journal officiel européen) devraient se dérouler au cours de l'année 2021. Si le délai de 36 mois proposé par la France et la Suède est maintenu dans le texte final, les articles en cuir et textile devront respecter les nouvelles exigences sur les allergènes en 2024.

CONCLUSION

L'ensemble de la filière cuir est en veille active sur cette proposition de restriction sur les allergènes. Le département développement durable de CTC est en contact avec COTANCE, la Confédération des Associations Nationales des Tanneurs et Mégissiers de la Communauté européenne, pour suivre l'avancement des réflexions des deux comités européens CER et CASE et participer, le cas échéant, à la prochaine consultation publique. Les informations sur ce projet seront publiées régulièrement sur www.ctc-services.org/innocuite et via les bulletins "CTC Développement Durable".

Abonnez-vous aux alertes de veille CTC pour recevoir l'information en continu!

POUR EN SAVOIR PLUS

- Rapport et avis ANSES (2018, 2019) : <https://bit.ly/37TnVrN> et <https://bit.ly/3c2rEGX>
- Document RMOA Keml (2016) : <https://bit.ly/2T5kCIM>
- Projet de restriction REACH : <https://bit.ly/3c2sgwf>



Céline Astruc
Consultante développement durable
castruc@ctcroupe.com

Découvrez nos formations

1 JOUR

Durée
1 jour (7 heures)

Dates et lieux
9 juin 2020 : Lyon
16 juin 2020 : Paris

Formatrices
Céline Astruc
Sarah Bezon

Prix HT par stagiaire
480€

Cette formation est également
disponible en intra-entreprise,
sur devis.

EN 701

REACH et sécurité chimique des articles

Public concerné

Services qualité, achats, développement produits, marketing, commercial.

Objectifs

- Permettre aux fabricants, importateurs, metteurs sur le marché d'articles cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, habillement :
- # de comprendre les principes de base des réglementations relatives à la sécurité chimique des articles : règlements REACH, Biocide, POP...;
 - # d'avoir une vision opérationnelle pour lancer une démarche de gestion de l'innocuité;
 - # de construire un cahier des charges chimique pour leurs articles.



Méthode pédagogique

Groupe de 8 personnes maximum, alternance d'apports théoriques et de questions/réponses.

Évaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Contenu

L'OBLIGATION GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ DES PRODUITS

- Le règlement européen REACH.
- Les autres législations pertinentes.

LES EXIGENCES ASSOCIÉES AUX TROIS TYPES DE SUBSTANCES SELON REACH

- Substances soumises à restriction.
- Substances soumises à communication : liste candidate.
- Substances soumises à autorisation.

LES PRINCIPALES SUBSTANCES ASSOCIÉES AUX CUIRS, TEXTILES ET POLYMÈRES

LES NOTIONS DE BASE POUR LE MANAGEMENT DE L'INNOCUITÉ EN ENTREPRISE

- Du cahier des charges chimique au programme d'auto-contrôle.

ÉTUDE DE CAS SUR LA BASE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR LES STAGIAIRES

- Courrier REACH, cahier des charges client, rapports d'analyse, etc.

www.ctcformation.com

contactformation@ctcgroupe.com

04 72 76 10 02

3 questions à J.M. Weston Gilles Lapierre, directeur industriel

J.M. Weston est la référence de la chaussure française de luxe pour homme depuis 1891. Son savoir-faire traditionnel, hérité du fameux cousu Goodyear, est exercé par plus de 170 artisans au sein de sa Manufacture située à Limoges. Cet ancrage lui permet de maîtriser l'ensemble du processus de création et de fabrication de ses chaussures. Attachée à la qualité, la maison produit chaque année plus de 60 000 paires et remonte et répare 10 000 paires dans son atelier de restauration unique en France.

La maison est très attachée à la préservation et à la transmission de son savoir-faire. L'excellence du sur-mesure appliquée au prêt-à-chausser confère un caractère unique aux chaussures J.M. Weston. Ses paires sont également singulières de par les matières utilisées et les nombreux gestes techniques requis pour leur fabrication.

En 2019, J.M. Weston, en collaboration avec CTC, a développé un programme de formation pour permettre à ses artisans de se perfectionner sur certains savoir-faire.

Qu'est-ce qui vous a amenés à développer cette action de formation ?

Depuis sa création, la maison a toujours été attachée à l'excellence et déploie tout le savoir-faire de l'art bottier pour offrir des chaussures d'exception.

Aujourd'hui encore, nos 170 artisans de la Manufacture développent chaque jour des savoir-faire rares que nous maintenons grâce à nos investissements, nos recrutements et nos formations. La préservation de ces savoir-faire et l'expertise de nos artisans sont au cœur de notre projet, qui se reflète dans notre organisation.

Il est essentiel de préserver nos savoir-faire et de poursuivre la modernisation de la Manufacture, pour être plus polyvalent et toujours mieux répondre aux attentes de nos clients.

Ces ambitions ont récemment été confortées par les résultats d'un audit externe réalisé auprès de nos artisans sur la qualité de vie au travail. Ceux-ci ont montré que nos salariés aspiraient à développer plus de compétences et à maîtriser davantage de savoir-faire.

C'est dans cette optique que nous avons créé l'École des Ateliers Weston, en partenariat avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France, Pôle Emploi et l'OPCA (organisme chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle).

Lancée en 2015, cette formation accueille et forme chaque année une douzaine d'apprentis pour assurer la formation de nos futurs artisans. Dans le cadre du programme pédagogique établi par les Compagnons du Devoir et du Tour de France, les six premières semaines de cette formation comprennent, d'une part, un apprentissage théorique des spécificités du métier de cordonnier-bottier encadré par un formateur référent Compagnon cordonnier-bottier et,

d'autre part, un enseignement technique dans les ateliers de la manufacture encadré par un tuteur, les responsables d'atelier et les maîtres ouvriers pour la mise en pratique de ces enseignements. Cette formation permet d'obtenir un CAP Cordonnier-Bottier et peut également déboucher sur un CDI au sein de la Manufacture.

En complément, nous avons mis en place un programme de formation pour nos artisans en 2019, en collaboration avec CTC, les Compagnons du Devoir et du Tour de France, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds National pour l'Emploi. Localement, la SIMAC, notre fournisseur de machines à coudre et pareuses, a aussi joué un rôle essentiel.

Ce plan de formation -encore en cours, et que nous prolongerons sur 2020 et 2021- offre la possibilité à plus de 80 artisans de suivre une formation. Il comprend deux phases :
- une formation initiale, pendant laquelle l'artisan est mis en relation avec un professionnel en la matière ;
- une action de perfectionnement, en atelier, où un tutorat est dispensé par nos Maîtres Ouvriers.

Au total, cette formation de grande ampleur représente près de 1400 heures de formation initiale et près de 6000 heures de perfectionnement appliqué.

Comment la formation s'est-elle déroulée ?

La première édition s'est bien déroulée. Nous avons bénéficié de la présence à deux reprises de CTC, qui est intervenu sur l'ingénierie de formation avec nos responsables d'atelier, puis lors de la formation du parage, de la piqûre, du verrage et du fraisage.

J.M. WESTON



Gilles Lapierre, directeur industriel de J.M. Weston

En phase de formation initiale, plusieurs groupes de trois à quatre personnes ont été réorientés de la production à la formation. En phase de perfectionnement appliqué, plusieurs personnes formées sur les opérations correspondant à leurs nouveaux savoir-faire ont été positionnées par le responsable d'atelier.

À l'issue de cette formation, nous encourageons ensuite chaque responsable d'atelier à faciliter les changements de poste pour les artisans qui auraient développé de nouvelles compétences et qui souhaiteraient poursuivre leur perfectionnement.

Quel bilan en retirez-vous ?

Nous sommes très satisfaits de cette première édition. Nous avons remarqué un réel progrès des performances au sein de nos ateliers, avec une amélioration concrète dans la pratique de différents savoir-faire.

En outre, nous observons que les artisans ont gagné en confiance et se montrent plus intéressés par leur travail. Enfin, en donnant de nouvelles perspectives, la formation a également contribué à améliorer l'ambiance au sein de nos ateliers.

Forts de cette expérience, nous avons l'ambition de transmettre à nos artisans la maîtrise de tous nos gestes, de renforcer l'expertise des piqueuses, de garantir la pérennité de nos savoir-faire et d'améliorer l'efficacité de la production. Aujourd'hui encore, trop peu de personnes savent piquer une tige entièrement, et très peu savent piquer toutes nos tiges dans le respect des critères de qualité établis par la maison J.M. Weston.

La mise en place de ce plan de formation nous a permis d'avancer dans cette direction, mais aussi de renforcer la satisfaction au travail, y compris pour des personnes qui n'auraient pas suivi la formation.

Nous avons donc comme perspective de poursuivre chaque année la formation de nos équipes, ainsi que le recrutement et la formation de nos nouveaux entrants.

WESTON VINTAGE

Fiers de la durabilité de nos chaussures et dans une démarche responsable, nous souhaitons avec Weston Vintage transmettre aux nouvelles générations le style intemporel de nos modèles emblématiques.

En vous offrant la possibilité de rapporter les modèles emblématiques Weston que vous ne portez plus, la maison s'engage à les restaurer au sein de sa Manufacture de Limoges et à leur donner une seconde vie au sein de la collection Weston Vintage.

Notre sélection de modèles emblématiques vintage pour homme et femme ont été restaurés à la Manufacture de Limoges. Grâce à cette initiative et à cette restauration réalisée par nos artisans, la marche de l'un devient la marche de l'autre.



© Vincent Leraux



Christophe Cumin
Responsable du département chaussure
ccumin@ctcgroupe.com



Thierry Voisin
Directeur gestion des savoir-faire et intelligence économique
tvoisin@ctcgroupe.com

Regard sur... Première Vision Leather Collections Printemps/Été 21

Dans la dynamique de notre veille autour des matériaux, nous vous proposons une synthèse des courants stylistiques repérés au salon Première Vision Leather, qui s'est tenu à Paris (Villepinte) du 11 au 13 février 2020.

À RETENIR POUR LE PRINTEMPS/ÉTÉ 21

Sur le salon Première Vision Leather, les tendances sont loin d'être uniformes. Suivant que l'on se place du côté du savoir-faire d'excellence, ou de celui de la fantaisie, ou encore des performances techniques, les attentes sont différentes. La saison invite à choisir son camp et à assumer ses choix. Chacun ses codes, et il n'y aura donc pas de place enviable pour les entre-deux, ni les faux semblants : si imitation il y a, elle doit se montrer comme telle.

La quête de clarté sur le plan du style rejoint la demande renforcée de traçabilité et de garanties : on veut y voir clair sur l'origine et le devenir des matières, mais aussi la résistance, l'innocuité, etc. Tous les fabricants sont concernés.

CÔTÉ COULEURS

Pastels fanés

Douceur des tons blanchis jaunis, ultra-mats ou satinés aux nuances de perle, argile, vieux rose...

Aquatiques

Fraîcheur des verts, des bleus et des blancs argentés, changeants, aquarellés, moirés, vernis, noyés dans la transparence...

Lumières chaudes

Vibrations des jaunes ocrés, reflets roux, roses fruités, écaillé et or.

Ultra

Suprême élégance du noir mat qui absorbe toute lumière, concentration maximum du rose fluo, vigueur des éclats de lumière changeants, métallisés, facettés...

CÔTÉ MATIÈRES

Irrésistible cuir

Le cuir nous prend par la main. C'est son atout maître, et aucun matériau ne peut rivaliser avec lui sur ce point. Gras, souples, charnus, les favoris de la saison jouent la carte de la plénitude. On apprécie toujours autant la finesse de l'agneau, la fermeté de la chèvre, la puissance du buffle, la douceur talquée des cuirs poncés et la netteté des nappas.

Toniques synthétiques

Mousses, mesh, spacers, gels, bâches, crin, plastique moulé... les matériaux synthétiques sont fermes, rebondis, en pleine forme. Ils peuvent être ajourés, ventilés, transparents, ultra-légers, sans perdre leur tenue. Visuellement, ils en mettent plein la vue, arrivant à des intensités telles que les fluos paraissent faire la nuit autour d'eux ! Métallisés, rétro-réfléchissants ou strassés, les vifs sursaturés s'habillent de lumière. Même si on apprécie toujours les effets changeants et irisés, on semble favoriser la franchise des couleurs bien tranchées.

Rusticité raffinée

Grands classiques de l'été, les nattes et tresses à base de raphia, lin, chanvre, coton et cuir sont, comme d'habitude, au rendez-vous. Cette saison, on les aime raffinées, très aérées, et volontiers associées à des synthétiques transparents ou fluo. Filet, cannage, gazes de ficelle, composent des structures ouvertes élaborées, savantes et régulières.

Malmenés vintage

Les surfaces éraflées, les vernis ridés, les cuirs affinés à l'extrême laminés sur des organzas craquants ont attendri les stylistes de leur apparente fragilité. Sur fond de bleus nuagés et de bruns dépigmentés, de tie-and-dye... marbrures, taches et autres dilutions chromatiques, esquissent une nouvelle esthétique induite par le recyclage qui broie, mélange, brasse, et reconstitue de fascinants composites aux nuances bigarrées.

Fantaisies de saison

À fleur de tendance, il y a les fantaisies d'une saison, qu'on retrouve d'un stand à l'autre. Les imitations crocos... en plastique moulé ou néoprène embossé fluos, réfléchissants, transparents, mènent la danse dans le carnaval des similis ostentatoires. Autre caprice d'un jour, le flocage, qui apparaît sous forme de plumetis, fausses écailles ou décor abstrait sur crin de nylon comme sur cuir. Enfin, on aime toujours les paillettes, mais avec de la douceur : les surfaces finement perlées et autres grains d'or, ronds et brillants, lointainement inspirés du galuchat, sont aussi agréables à toucher que beaux à regarder.



Bodin Joyeux : cuir pailleté d'or (article dream)



Mégisserie Jullien : chèvre tannage végétal



Rial 1957 : cuir laminé sur organza



Hosbo : cuir floqué

© photos et reportage Florence Ferrari

Pour plus d'informations, contactez :

Emmanuelle Kerdaffrec

Styliste

ekerdaffrec@ctcgroupe.com

L'AFTIC : un réseau technique et dynamique !

Les membres de l'AFTIC (Association Française des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure) se sont réunis dans la région de Cholet les 23 et 24 janvier 2020, pour découvrir des entreprises dynamiques implantées sur le territoire, ainsi qu'échanger sur les opportunités pouvant s'offrir aux entreprises françaises du secteur de la chaussure et sur le devenir de l'association.

DES VISITES D'ENTREPRISES TRÈS INSTRUCTIVES

Cléon

L'entreprise, créée il y a 75 ans, conçoit, fabrique et distribue des chaussures homme (licences et marques propres). Elle emploie 90 personnes sur le site de la Romagne (49), dont environ 50 % en production. Cet outil industriel permet de fabriquer en France les produits les plus spécifiques. Si la coupe et la piquère ont été externalisées, la conception et le montage sont réalisés sur le site. Guidées par Jacques et Louis-Marie Cléon, les équipes de l'AFTIC ont pu découvrir une entreprise très organisée, notamment dans la gestion des risques consommateur (via la démarche Innoshoe), qui s'appuie sur un outil de production traditionnel.

La Manufacture 49

Le groupe Éram, acteur majeur de la mode accessible en chaussure et habillement, regroupe 6000 personnes et gère 1100 points de vente. Il possède deux outils de production en France, qui emploient plus de 200 personnes : le site de Jarzé, fortement robotisé, orienté production EPI et sportswear, et La Manufacture, outil rénové en 2015, qui a produit 330 000 paires de chaussures en 2019. Cet outil travaille pour le groupe, notamment la marque Bocage, mais aussi en partenariat pour des marques/entreprises qui souhaitent du made in France et de l'Origine France Garantie, et pour sa marque propre, Sessile, "sneaker éco-conçue, réparable et recyclable" (www.sessile.co).

Jean-Olivier Michaux, responsable du site, François Charon et Philippe Benesteau, nous ont fait découvrir un outil polyvalent.

UN MOMENT D'ÉCHANGES RICHE ET PROSPECTIF

Dans un contexte global plutôt compliqué pour l'industrie de la chaussure, l'AFTIC a choisi de placer sa traditionnelle table ronde sous le signe du futur, avec un titre évocateur : "Pourquoi les grandes évolutions sociétales constituent une opportunité pour la filière française ?"

Animé par Françoise Nicolas, directrice des services aux entreprises à CTC et secrétaire général de l'AFTIC, ce moment d'échanges a démarré par une présentation de Dorval Ligonnière, responsable études & marketing à la FFC (Fédération Française de la Chaussure), axée autour de quatre évolutions sociétales majeures :

- la fin de l'hyper consommation : même si le phénomène est moins marqué pour la chaussure que pour l'habillement, il faut noter une diminution des achats de chaussures sur

les six derniers mois en Europe, estimée à 7 %. La France résiste plutôt bien, avec un retrait se limitant à 4 %. Il s'agit d'un phénomène durable largement analysé par la FFC ;

- la sneakerisation du marché de la chaussure, qui offre de nouvelles opportunités à des marques existantes ou à de nouveaux acteurs ;

- la digitalisation croissante des marchés, qui ouvre la voie à de nouveaux modèles de distribution pour les acteurs existants et facilite l'émergence de nouvelles entreprises ;

- la prise de conscience des enjeux autour du développement durable. Si ce phénomène doit encore être confirmé au niveau de l'acte d'achat, il amplifie l'impact de chaussures fabriquées à partir de matières recyclées, favorise de nouveaux modèles de distribution (seconde main, location, etc.) et sensibilise le consommateur aux effets positifs d'une production locale. Là aussi, des opportunités s'offriront aux entreprises innovantes.

Deux démarches d'industriels, particulièrement innovantes et parfaitement en phase avec les tendances sociétales décrites par Dorval Ligonnière, ont ensuite été présentées aux participants et ont suscité de nombreux échanges :

- Gauthier Bebek, responsable R&D au sein du groupe Éram, a expliqué la démarche globale du groupe, "Change for Good", démarche ayant entre autres pour objectif de réduire de 30 % l'impact carbone des marques du groupe, d'ici à 2030. Elle s'appuie sur des projets concrets comme

- "l'Atelier Bocage", qui constitue le premier service de location de chaussures. Concept extrêmement innovant pour la chaussure, il est perçu positivement par les clientes et regroupe 1200 abonnées actives. Il est complété par une autre innovation, "Comme Neuves", où les chaussures louées avec l'Atelier Bocage sont reconditionnées pour être proposées à la vente à prix réduit ;

- la seconde initiative est celle de Patrick Mainguéné, société INSOFT, TPE basée à Romans, qui fabrique dans son atelier "Ector", une sneaker conçue à partir de matières recyclées. La tige est tricotée en France avec un matériau issu de bouteilles plastiques, la semelle est en caoutchouc recyclé. Ector est également recyclable et INSOFT a mis en place, sur le territoire, un circuit de collecte des produits usagés. Les articles sont commercialisés sur internet ou via des boutiques partenaires. La démarche d'innovation de Patrick Mainguéné pour mettre au point le produit, identifier des partenaires fiables et caler la production sur son site de Romans a duré plusieurs années.



Les participants à l'événement AFTIC des 24 et 25 janvier 2019



Table ronde du 23 janvier 2020



Edgard Lucilla,
jeune créateur

Cette table ronde s'est terminée par le témoignage d'Edgard Lucilla, étudiant au Lycée de la Mode, lauréat du prix d'avenir métier d'art. Infographiste et amoureux de sport, il a choisi de s'immerger dans les métiers de la chaussure afin de pouvoir créer et fabriquer des sneakers. Sa première création : une basket luxe. Son prochain projet : des baskets éco-conçues et fabriquées en France. La relève est là!

Tous ces échanges ont démontré la nécessité de mettre en place de nouveaux produits, des outils agiles et performants, de nouveaux modèles de distribution pour répondre aux attentes des consommateurs, qui continueront dans tous les cas de porter des chaussures! L'AFTIC a un rôle à jouer pour accompagner/faciliter cette évolution inéluctable de la chaussure française.

Une Assemblée générale axée sur la dynamisation

C'est donc dans un climat positif et convivial que s'est tenue l'Assemblée générale de l'AFTIC.

Après un rapide bilan sur les actions menées en 2019, dans l'ouest avec les visites Textile du Maine et de la nouvelle usine Louis Vuitton, et dans le sud-ouest avec celles des Établissements Etche (chaussures de sécurité), Don Quichosse (espadrille), et Tannerie Carriat, un temps a été consacré aux actions à mener pour accentuer la dynamique au sein de l'AFTIC.

Les manifestations en région seront poursuivies, avec deux autres temps prévus en 2020, dans le sud-ouest et dans le sud-est.

Afin d'intensifier les échanges au sein de l'AFTIC, une manifestation nationale sera organisée prochainement. Plusieurs thèmes ont été proposés (éco-conception, nouvelles méthodes de management, pilotage visuel des outils de production, nouvelles méthodes/outils de production, etc.). Les participants souhaiteraient se focaliser sur la fabrication en France, vaste sujet qui sera travaillé par le bureau de l'AFTIC en lien avec CTC et la FFC.

Pour terminer, l'AFTIC a décidé d'améliorer sa visibilité et de moderniser ses outils de communication (site web et réseaux sociaux), pour valoriser ses actions et optimiser sa visibilité.



Françoise Nicolas
Secrétaire général AFTIC
fnicolas@ctcgroupe.com

QU'EST-CE QUE L'AFTIC?

L'AFTIC a pour mission essentielle de faciliter les échanges entre les passionnés des métiers de la chaussure et de la maroquinerie. Ainsi, entreprises, techniciens, fournisseurs et partenaires chargés de la formation et de l'innovation technologique, peuvent échanger dans un lieu unique et convivial autour de thématiques concrètes, notamment via les journées régionales.

L'AFTIC regroupe une soixantaine de membres qui peuvent être des entreprises ou des personnes. Elle est animée par un réseau de bénévoles et un bureau qui a été renouvelé lors de cette dernière Assemblée générale, composé de :

Olivier Verrièle - SCF - président

Paul Gilles - président d'honneur

Hervé Serin - Pindière - vice-président et président section ouest

Isabelle Dhume - Milemil - vice-présidente et présidente section sud-est

Laurent Rustenholz - président section est

Nathalie Jaminais - Lycée de la Mode - trésorière

Françoise Nicolas - CTC - secrétaire général

Anita Revel - CTC - trésorière et secrétaire général adjointe

Le réseau AFTIC s'inscrit dans la dynamique du partage pour aider les entreprises à créer des liens de proximité, imaginer de nouvelles collaborations entre les différents acteurs d'un même territoire, échanger des visions différentes, bénéficier du dynamisme sans a priori des nouveaux entrants dans notre filière, et à l'inverse capitaliser sur l'expertise d'acteurs plus anciens. Favoriser la co-réflexion et le partage d'expériences, tels sont aujourd'hui les objectifs de l'AFTIC. Si cela vous intéresse, **n'hésitez pas à nous rejoindre.**

Pour plus d'informations, contactez :

Anita Revel

arevel@ctcgroupe.com

www.aftic.org

Cette rubrique est une sélection de brevets français, européens et internationaux, après leur publication officielle.

Retrouvez notre sélection de plus de 920 brevets référencés depuis janvier 2001

www.ctc-services.org/intelligence-economique

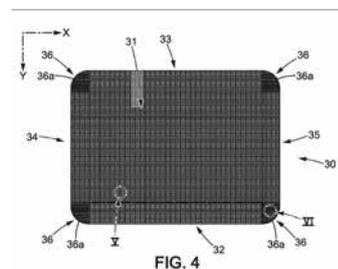
MAROQUINERIE

PROCÉDÉ POUR RÉALISER UNE COQUE DE BAGAGE RIGIDE, COQUE DE BAGAGE ET BAGAGE

Brevet Monde WO 2020-030766, demandé le 8 août 2019, publié le 13 février 2020 (41 p., en français)
O. Leguillou, K. Scully (Louis Vuitton Malletier, France)

Procédé pour réaliser une coque de bagage comprenant : a) réalisation d'une préforme comportant une structure et incluant un renfort, la structure comprend une zone principale, deux zones longitudinales et deux zones transversales, présente des boucles se succédant en formant des lignes de boucles, les lignes de boucles sont reliées les unes

aux autres, et b) mise en place de la préforme sur un poinçon, c) imprégnation du renfort de la préforme par un matériau de matrice pour réaliser une coque comportant un corps, le corps étant en composite et comportant la matrice et le renfort, et le corps présentant une paroi principale, deux parois longitudinales et deux parois transversales.

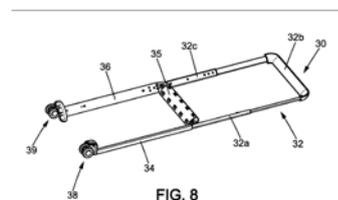


PROCÉDÉ POUR RÉALISER UN BAGAGE, EN PARTICULIER UN SAC DE VOYAGE SOUPLE OU SEMI-RIGIDE

Brevet Monde WO 2020-030765, demandé le 8 août 2019, publié le 13 février 2020 (32 p., en français)
M. Newson (Louis Vuitton Malletier, France)

Procédé pour réaliser un bagage, comprenant les opérations suivantes : a) réalisation d'une enveloppe en une seule pièce présentant une surface interne et une surface externe, l'enveloppe étant souple, l'enveloppe comportant un logement et un rabat, le rabat étant apte à être placé dans une position rabat-

tue dans laquelle l'enveloppe présente un volume intérieur et une fente s'étendant entre le logement et le rabat, la fente étant unique et continue, et b) fixation d'un dispositif d'obturation sur le logement et le rabat au niveau de la fente.



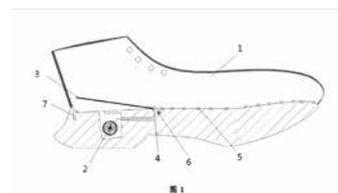
CHAUSSURE

CHAUSSURE PRODUISANT DE LA CHALEUR

Brevet Monde WO 2020-035082, demandé le 12 octobre 2019, publié le 20 février 2020 (17 p., en chinois)
L.Y. Meng, C.H. Wang, Y.H. Gong, J.S. Zhang, M.Y. Yang (North China University of Science and Technology, Chine)

L'invention concerne une chaussure produisant de la chaleur, comprenant un corps de chaussure, un câble de génération de chaleur, un générateur électromagnétique, une plaque d'acier de marche, une crémaillère de transmission et un cadre de plaque d'acier. Lorsque l'utilisateur marche sur la plaque d'acier de marche, la crémaillère de transmission

entraîne l'engrenage en rotation, le générateur électromagnétique transfère l'énergie électrique produite au câble de génération de chaleur, et le câble de génération de chaleur convertit l'énergie électrique en énergie thermique pour produire de la chaleur.

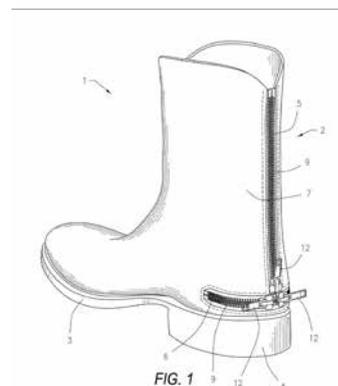


CHAUSSURE ACCESSIBLE

Brevet Monde WO 2020-028489, demandé le 31 juillet 2019, publié le 6 février 2020 (17 p., en anglais)
S. Twist (États-Unis)

L'invention concerne une chaussure qui s'ouvre entièrement par l'arrière pour permettre à un utilisateur de glisser facilement son pied dans la chaussure. La chaussure peut être en particulier une botte, telle qu'une botte de cowboy ou une botte de travail. La

chaussure peut avoir une ouverture verticale et une ouverture horizontale, permettant à l'utilisateur de placer son pied dans la chaussure sans plier sa cheville.



Vous souhaitez recevoir l'un de ces brevets en texte intégral?

Vous souhaitez communiquer sur vos dépôts de brevets par l'intermédiaire de CTC entreprise?

Agathe Chauplannaz - Centre de documentation de CTC
achauplannaz@ctcgrupe.com

Comment lire une fiche ?

> n° de l'article
TITRE
 Titre original en anglais
 Auteur(s)
 Sources et références détaillées
 Résumé

Les références présentées ci-dessous sont extraites des revues "CTC Infos de veille", qui paraissent tous les deux mois et réunissent entre 70 et 100 nouvelles informations.



TANNERIE-MÉGISSERIE

> 39263

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE CONSCIENCE CLAIRE

Sustainability: A clear conscience

GONZALEZ-QUIJANO(G.)

Leather, GBR

221, n° 4892, 2019, 36, en anglais

Gustavo Gonzalez Quijano, secrétaire général de Cotance, révèle la façon dont les tanneurs européens emploient les nouvelles technologies de fabrication pour rendre leurs produits en cuir plus conformes au développement durable, et dit pourquoi le tannage est l'industrie de recyclage la plus efficace au monde.

> 39266

DÉVELOPPEMENT DE NANOCOMPOSITES À EFFET IGNIFUGE POUR LE CUIR ET LE TISSU

Development of nanocomposites with flame retardant effect for leather and fabric

BACARDIT(A.) / CASAS(C.) / BOU(J.) / OLLE(L.)

J. Soc. Leather Technol. Chem., GBR

103, n° 4, 2019, 202-207, en anglais

L'objectif de ce travail est de développer de nouveaux nanocomposites à appliquer sur le cuir et les textiles pour les fauteuils des lieux publics et véhicules de transport en commun. Il s'agit en particulier d'obtenir un effet retardateur de flamme en utilisant une enduction nanostructurée qui confère stabilité thermique et résistance au feu. Les différents nanomatériaux devraient être inclus dans une matrice polymère. Les polymères hybrides organiques-inorganiques joueront le rôle de transporteurs des nanomatériaux, avec la capacité d'interagir avec les nanoparticules et les murs de nanocapsules. De plus, ils doivent montrer une affinité avec le collagène, de manière à être introduits dans la structure tridimensionnelle du cuir et se fixer à sa surface, aussi bien qu'interagir avec un substrat textile.

> 39284

QUAND LA PEAU ENTRE EN JEU

Skin in the game

GOH(K.L.)

Leather, GBR

221, n° 4894, 2019, 62-70, en anglais

Le Dr Kheng-Lim Goh est professeur associé de génie mécanique et directeur de recherche à l'Université Newcastle de Singapour. C'est à lui qu'on doit la Lecture Heidemann au congrès de l'IULTCS à Dresde en juin 2019. Il traite ici des récentes découvertes sur le rôle du collagène dans la régulation de la stabilité mécanique des matériaux biologiques.



CHAUSSURE-MAROQUINERIE

> 39255

PLANS D'ÉCHANTILLONNAGE POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU CUIR

Sampling plans for evaluation of leather physical properties

AZZATO(G.) / TOURNIER(R.)

World Leather, GBR

32, n° 2, 2019, 21-25, en anglais

Étant données les exigences croissantes de la part des consommateurs envers les tanneries et la menace des fabricants de matières plastique qui entrent en compétition avec le cuir, il est devenu nécessaire d'éviter tout problème aux consommateurs. Cet article étudie les propriétés physico-mécaniques du cuir, en particulier la résistance à la déchirure. Plusieurs lots d'un même article, produits par une tannerie de bovins, sont examinés pièce par pièce. Différents plans d'échantillonnage sont testés de manière à minimiser le risque que la tannerie expédie un cuir qui pourrait faire l'objet d'une réclamation. L'article inclut des recommandations sur les procédures.

> 39271

LE POLYESTER RECYCLÉ SORT SES GRIFFES

LAURENT(A.)

Environ. Mag., FRA

n° 1774, 2019, 43, en français

Pour lutter contre la pollution par les bouteilles en plastique, l'équipementier sportif Puma lancera en 2020 une collection de vêtements et de chaussures conçus à partir de polyester recyclé. Une initiative réalisée en partenariat avec une entreprise britannique de l'économie sociale et solidaire.

> 39273

ÉLECTRONIQUE IMPRIMÉE ET "SMART COMPOSITES"

SCHWANDER(M.) / REYNAUD(C.)

Plast. & Caoutchoucs Mag., FRA

n° 959, 2019, 60-63, en français

Un "composite intelligent" est une structure multi-fonctionnelle, c'est-à-dire qui présente des caractéristiques plus larges qu'un composite traditionnel (résistance mécanique, légèreté, résistance à la corrosion, etc.) grâce à l'intégration de matériaux spécifiques et/ou de composants électroniques.

Commande gratuite pour les Entreprises Membres

2€ TTC par article pour les non membres

Pour aller plus loin, consultez gratuitement l'intégralité de CTC infos de veille (Tannerie-Mégisserie & Chaussure-Marroquinerie; 6 numéros bimestriels soit 12 publications/an)

www.ctc-services.org/veille-doc

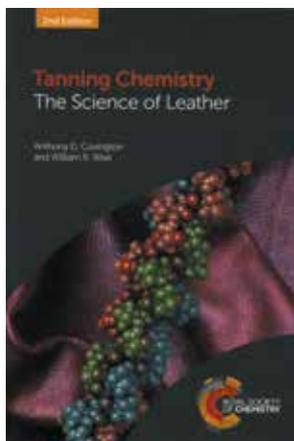
Agathe Chauplannaz - Centre de documentation de CTC
achauplannaz@ctcgroupe.com

Livres

Plus de 2930 livres analysés et présentés

www.myctc.fr/librairie

Commandez en un clic grâce à notre partenariat avec amazon.fr!

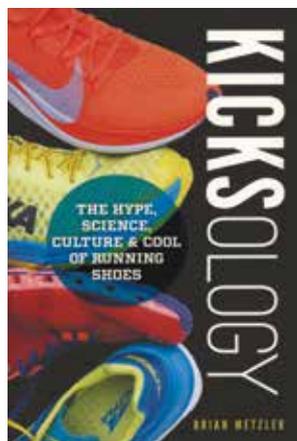


TANNING CHEMISTRY

The science of leather. 2nd edition

Ce livre offre une vue d'ensemble de la fabrication du cuir, basée sur les principes scientifiques qui sous-tendent cette technologie. Les principaux thèmes abordés sont l'économie et l'impact environnemental de la fabrication du cuir, et la manière dont ils assureront la durabilité de l'industrie. Cette deuxième édition est une révision, une mise à jour et une extension en collaboration avec un nouveau co-auteur, Will Wise. La mise à jour reflète les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, y compris une discussion sur l'impact des nouvelles informations concernant la chimie du soufre. Les chapitres originaux ont été réorganisés et de nouveaux chapitres sur les nouveaux modes d'administration des réactifs et les principes de finition sont maintenant inclus. L'enzymologie est abordée comme un sujet distinct, tout comme l'impact environnemental et l'avenir du cuir.

A.D. Covington, W.R. Wise
Royal Society of Chemistry/
2020 / 685 p.
ISBN 978-1-78801-204-1

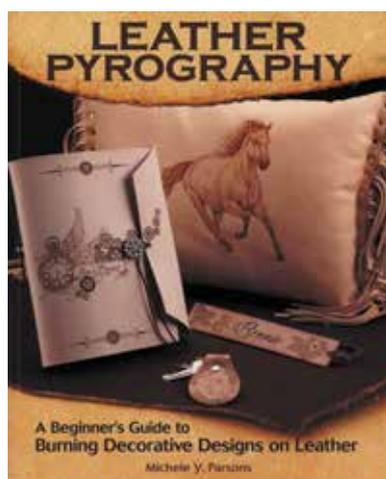


KICKSOLOGY

The hype, science, culture & cool of running shoes

Brian Metzler, journaliste sportif et testeur de chaussures chevronné, emmène les coureurs et les kicksologues au cœur de l'industrie de la chaussure de course, qui pèse 10 milliards de dollars, en analysant ce qui fait la réputation des marques de chaussures de course. La kicksologie suit une chaussure, depuis l'inspiration jusqu'à l'étagère du magasin, pour montrer comment les idées innovantes se transforment en tendances et modes à l'échelle de l'industrie. L'auteur visite les laboratoires où les scientifiques font progresser notre compréhension des chaussures et de la mécanique de la course, ainsi que les usines de chaussures nationales et étrangères où sont assemblées les chaussures préférées du monde entier.

B. Metzler
Boulder : VeloPress / 2019 / 249 p.
ISBN 978-1-937715-91-5

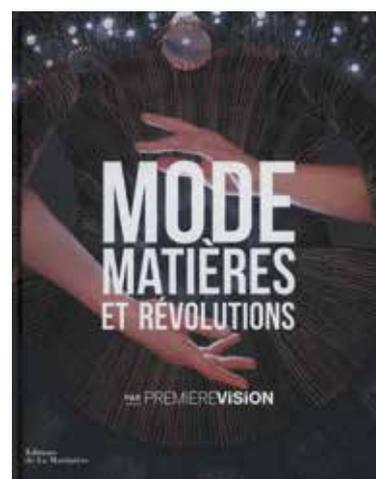


LEATHER PYROGRAPHY

A beginner's guide to burning decorative designs on leather

Pour les débutants ou les passionnés de bois qui sont curieux de travailler sur un nouveau support, ce livre est un guide utile pour utiliser la pyrographie sur le cuir. Contenant quatre projets, des instructions étape par étape et des informations détaillées sur les stylos à pyrogravure et leur interaction avec le cuir plutôt qu'avec le bois, cet ouvrage propose une nouvelle façon de brûler des pièces décoratives.

M.Y. Parsons
Fox Chapel Publishing / 2019 / 144 p.
ISBN 978-1-4971-0044-2



MODE MATIÈRES ET RÉVOLUTIONS

Depuis cinq décennies, le salon Première Vision réunit chaque saison les fabricants de matières et relève les mêmes défis : anticiper et décrypter les tendances qui feront les collections de demain, être source d'inspiration pour les professionnels de la mode du monde entier. Levant le voile sur le rôle clé joué par l'innovation des matières et les avancées technologiques, cet ouvrage révèle les facettes méconnues des processus de création et retrace la saga de Première Vision, acteur incontournable des industries de la mode et de la création.

Première Vision, L. Bacrie, C. Brunel
Éditions de la Martinière / 2019 / 237 p.
ISBN 978-2-7324-9080-9

Collection CUIRS / LEATHER Collection



Coffret de 35 échantillons de cuirs + livret descriptif bilingue

"Collection Cuirs" a pour objectif de présenter quelques-uns des cuirs les plus fréquemment utilisés ou remarquables. Ce coffret rassemble 35 échantillons de cuirs. Pour chacun, le livret présente des informations techniques et d'usage en français et en anglais : utilisation, épaisseur, caractéristiques, commentaires, étiquetage légal.



Pour l'achat d'un coffret "Collection Cuirs" + 1 ou 2 ouvrages de la collection "Les Indispensables de CTC" bénéficiez d'une remise de 14 % à 23 %.

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDE
AGATHE CHAUPLANNAZ
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10
achauplannaz@ctcgroup.com

www.myctc.fr/collection-cuirs

2ND EDITION

SUSTAINABLE LEATHER FORUM

Paris, September 14 - 2020

Towards a new vision for a
responsible leather supply chain



Conseil économique, social et environnemental
9, place d'Iéna • 75016 Paris
Tel.: +33 1 44 43 60 00 • Fax: +33 1 44 43 61 87
Métro 9 Iéna

Organised by

**CONSEIL
NATIONAL
DU CUIR**

Sponsored by

**PREMIÈREVISION
PARIS**

APLF



slf-paris.com